



Délibération du Conseil Communautaire

Le Lundi 15 avril 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Montagrier sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 09 avril 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	43	Jean-Pierre Prigul–Janick Laville–Jean-Didier Andrieux-Pascal Devars-Monique Boineau-Serrano-Jean-Pierre Prunier-Murielle Cassier-Didier Bazinet- Yves Mahaud- Michel Desmoulin-Corinne Ducoup-Philippe Boismoreau-Philippe Bogaert-Alfred Gonnard- Jean-Marcel Beau-Daniel Bonnefond-Bruno Limerat-Ludovic Gillaizeau-Francis Lafaye-Clément Lemerancier-Gilles Mercier-Nicolas Platon-Catherine Bezac-Gonthier-Laurent Casanave-Christine Laurent-Dominique Caillou-Philippe Chotard-Jean-Pierre Chaumette-Francis Duverneuil-Virginie Mouche-Jean-Pierre Paretour-Joël De Luca-Gérard Caignard-Fabrice Boniface-Brigitte Pourtier-Philippe Dubourg-Priça Mortier-Pierre Janailac-Julie Bordet-Edwige Badel- Marion Lafaye - Patrick Lachaud- Muriel Morlion
Suppléants présents	1	David Boucard - Commune de Verteillac
Titulaires absents	15	Allain Tricoire-Bernadette Bazinet-Christine Berthé-Lisa Boyer-Joël Constant-Géry Denis-Catherine Esculier-Romain Perruchaud-Bernard Saint Martin-Christophe Rossard-Pierre Guigné-Jean-Claude Arnaud-Denis Ferrand-Joëlle Saint-Martin- Régis Defraye
Procurations	11	Allain Tricoire à Patrick Lachaud Bernadette Bazinet à Monique Boineau-Serrano Christine Berthé à Brigitte Pourtier Joël Constant à Bruno Limerat Géry Denis à Francis Duverneuil Catherine Esculier à Christine Laurent Romain Perruchaud à Catherine Bezac-Gonthier Bernard Saint Martin à Philippe Chotard Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Joëlle Saint Martin à Marion Lafaye

DELIBERATION N° 2024 /53: (Code Nomenclature /712)**DATE :** 15 AVRIL 2024**RAPPORTEUR :** Jean-Marcel Beau**OBJET :** Compte administratif du budget Principal

La présentation du compte administratif 2023 du budget principal peut se résumer ainsi :

COM COM DU PERIGORD RIBERACOIS - COM COM DU PERIGORD RIBERACOIS Budget Principal - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	11 903 950,62	G	12 948 098,63
	Section d'investissement	B	2 739 449,00	H	3 060 377,91
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 079 083,16 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	918 027,20 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	15 561 426,82	= G+H+I+J	17 087 559,70
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 442 083,23	L	200 327,50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 442 083,23	= K+L	200 327,50
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	11 903 950,62	= G+H+K	14 027 181,79
	Section d'investissement	= B+D+F	5 099 559,43	= H+J+L	3 260 705,41
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	17 003 510,05	= G+H+I+J+K+L	17 287 887,20

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 079 083.16	918 027.20		918 027.20	1 079 083.16
Opérations de l'exercice	11 903 950.62	12 948 098.63	2 739 449.00	3 060 377.91	14 643 399.62	16 008 476.54
TOTAUX	11 903 950.62	14 027 181.79	3 657 476.20	3 060 377.91	15 561 426.82	17 087 559.70
Résultats de clôture		2 123 231.17	597 098.29			1 526 132.88
Restes à réaliser			1 442 083.23	200 327.50	1 442 083.23	200 327.50
TOTAUX CUMULES	11 903 950.62	14 027 181.79	5 099 559.43	3 260 705.41	17 003 510.05	17 287 887.20
RESULTATS DEFINITIFS		2 123 231.17	1 838 854.02			284 377.15

Cette présentation étant faite, il est proposé au conseil communautaire :

- De constater aussi bien pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Le président se retire et ne prend pas part au vote. Jean-Marcel Beau est nommé Président de séance.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité (deux abstentions)

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 53

Votes contre : 0

Abstentions : 2

Publié le 24 avril 2024

Signé électroniquement le 18/04/2024 à 17:04

Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribérois
Didier Bazinet

Le secrétaire de séance
du 15 avril 2024
Jean-Marcel Beau

